



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Les conditions générales de vente s'appliquent entre Paidagogos et les personnes réservant une activité. Ces dernières peuvent être modifiées par la société Paidagogos.

Entre la société Paidagogos domicilié au 4 route de Vier 65400 VIER-BORDES immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés, sous le numéro SIRET 891 835 431 00018 représentée par SENEAL BOISARD Julien en qualité de gérant, dûment habilité aux fins des présentes. La société peut être jointe par email accessible en bas de ce document.

Ci-après le « Vendeur » ou la « Société ».

D'une part,

Et la personne physique ou morale procédant à l'achat de produits ou services de la société,

Ci-après, « l'Acheteur », ou « le Client »

D'autre part,

Préambule

Le Vendeur est éditeur de produits et services d'activités sportives à destination de consommateurs, commercialisés par l'intermédiaire de son site Internet (adresse site internet). La liste et le descriptif des biens et services proposés par la société Paidagogos peuvent être consultés sur le site mentionné précédemment.

Les présentes Conditions Générales de Vente déterminent les droits et obligations des parties dans le cadre de la vente de Produits ou Services proposés par le Vendeur.

Offre

L'offre de prix par activité comprend l'encadrement par un moniteur diplômé d'état assuré en responsabilité civile professionnelle et le matériel technique propre et nécessaire à l'activité (baudrier, cordes, descendeurs, appareils de remontée sur corde, combinaisons, casques, éclairages, sac, bidons étanches, etc).

Conditions de participation

Les activités proposées sont ouvertes à tous et toutes, néanmoins suivant les activités et parcours, certaines conditions sont à prendre en compte : limite d'âge, niveau technique ou physique. Pour connaître ces conditions, veuillez-vous reporter aux fiches techniques des parcours sur le site internet (page site internet) et demander conseil à votre interlocuteur si besoin (julien.senecal.boisard@gmail.com / 06 58 03 27 35). Le moniteur est en droit de refuser un obstacle (saut, siphon, étroiture,...) à toute personne du groupe s'il estime que cette dernière a un risque de se blesser.

Vous ne devez pas faire l'objet de contre-indication médicale à la pratique de l'activité choisie :

- **Spéléologie (marche sur les genoux, ramping, ...)**
- **Canyoning (nage, sauts, ...)**

Important

Vous ne faites pas l'objet d'une contre-indication médicale, mais vous êtes dépendant de soins ou de traitements médicaux spéciaux particuliers, ou encore votre état de santé nécessite une attention particulière, vous devrez impérativement en informer le gérant au moment de la réservation et le moniteur avant le départ de l'activité.

Pour les activités aquatiques : Il est impératif de savoir effectuer un saut dans l'eau ; nager sur le ventre pendant vingt mètres ; nager sous l'eau et passer sous une ligne d'eau ou un objet flottant.

Assurances

Votre moniteur Julien SENECA BOISARD est assuré en responsabilité civile professionnelle dans le cadre des activités qu'il encadre, selon ses diplômes et prérogatives (diplômes, carte professionnelle et RC pro en bas du document). Toutefois il est fortement conseillé d'être assuré individuellement (Responsabilité Civile et Individuelle accident) pour les dommages causés ou subis lors d'incidents ou d'accidents :

- N'ayant pas de rapport direct avec la pratique des activités.
- Ne résultant pas d'une faute du moniteur ou d'une défaillance du matériel.

Paidagogos a souscrit une assurance responsabilité individuelle accident pour ses clients qui sont donc assurés en cas de dommages corporels survenant exclusivement lors de leurs participations aux activités sportives organisés par Paidagogos.

Annulations

Le solde est rendu dans son intégralité si le moniteur et la société Paidagogos sont informés de votre annulation au moins 30 jours avant l'échéance pour les groupes de plus de 6 personnes, ou au moins 15 jours avant échéance pour les autres cas. Le solde est remboursé à 50% si le professionnel et la société d'encadrement sont informés de votre annulation au plus tard 15 jours avant échéance pour les groupes de plus de 6 personnes, ou au moins 7 jours avant échéance pour les autres cas. Le solde n'est pas remboursé si les annulations sont faites dans un délai inférieur à 15 jours pour les groupes de plus de 6 personnes, ou 7 jours pour les autres cas. Un remboursement est effectué uniquement en cas d'incapacité à réaliser l'activité, sur

présentation d'un certificat médical. Ce remboursement concerne uniquement la personne nommée dans ledit certificat ; exception faite pour les participants mineurs, sous la responsabilité de l'adulte accompagnant concerné.

Conditions particulières d'annulation

Paidagogos se réserve le droit d'annuler une activité pour des raisons de sécurité (Météorologie, niveaux d'eau, fonte de neige, crues...) ou pour tout autre cas de force majeure. Dans ces cas, une activité de remplacement sera organisée dans la mesure du possible ou une autre date vous sera proposée. Si la sortie ne peut être réalisée, la prestation est intégralement remboursée sans pouvoir prétendre à une quelconque autre indemnité.

SEUL Julien SENECA BOISARD EST HABILITÉ À ANNULER UNE ACTIVITÉ EN CAS DE MAUVAIS TEMPS. Heures de rendez-vous et retards : Une heure de rendez-vous est systématiquement communiquée quel que soit la prestation. Pour le bon déroulement des activités et par respect envers les autres participants, un retard de 15 minutes maximum sera toléré. exemple : pour un rendez-vous à 9h, le départ en activité se fera sans appel à 9h15. AU DELÀ DE CE DELAI, LE(S) MONITEUR(S) PART(ENT) EN ACTIVITÉ ET AUCUN REMBOURSEMENT OU INDEMNITÉ NE SERA EXIGIBLE.

Responsabilité

En cas de circonstances exceptionnelles, les lieux d'activités peuvent être modifiées sans préavis. Chaque participant doit se conformer aux règles de prudence et de sécurité données par le moniteur qui se réserve le droit d'exclure toute personne dont le comportement compromet la sécurité ou le bien-être du groupe. Dans ce cas, aucune indemnité de remboursement ne serait due.

Vols

Le moniteur et Paidagogos déclinent toute responsabilité en cas de vol ou de perte de matériel dans vos véhicules. Ne laissez rien en vue sur le site du rendez-vous et évitez d'y laisser quelconques objets de valeur.

Droits à l'image et propriété audiovisuelle

Le moniteur se réserve le droit d'utiliser les photos et vidéos prises lors de ses prestations pour illustrer ses brochures, pub diverses, réseaux sociaux et sites Internet, sauf avis contraire du participant.

Conformément à la Loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification ou suppression des informations vous concernant.

Litige, réclamation et médiation à la consommation

En cas de litige entre le Client et la Société Paidagogos, ceux-ci s'efforceront de le résoudre à l'amiable (le Client adressera une réclamation écrite auprès du professionnel. À défaut d'accord amiable ou en l'absence de réponse de Paidagogos dans un délai raisonnable d'un 1 mois, le Client consommateur au sens de l'article L.133-4 du code de la consommation a la possibilité de saisir gratuitement, si un désaccord subsiste, le médiateur compétent inscrit sur la liste des médiateurs établie par la Commission d'évaluation et de contrôle de la médiation de la consommation en application de l'article L.615-1 du code de la consommation, à savoir :

La Société Médiation Professionnelle
24 rue Albert de Mun
33000 Bordeaux
www.mediateur-consommation-smp.fr

La réservation de l'activité (réception d'un message de validation par sms) vaut acceptation des présentes conditions générales de vente.

Le signataire certifie avoir pris connaissance des conditions générales et particulières de vente et s'engage à informer les participants de son groupe de toutes les modalités.

Fait le 3 janvier 2026 à VIER-BORDES

Le signataire :

SENECAL BOISARD Julien
Mail de contact : julien.senecal.boisard@gmail.com
Numéro de téléphone : 06 58 03 27 35